TRAVAUX SECTEUR BORNÉ-NAU / RUE DU JURA

La Municipalité annonce à la population que dès le lundi 25 mars et jusqu'aux environs du 15 juin, une série de travaux perturbera le trafic dans le secteur de Borné-Nau, rue du Jura et des Colombaires.

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT MULTI-USAGES

Les travaux du futur bâtiment situé en face de la caserne des pompiers débuteront en juin 2019. Au préalable, il est impératif de déplacer une multitude de services communaux (eau, gaz, etc…) afin de pouvoir procéder aux terrassements. En parallèle, l'aménagement des terrains de sports extérieurs du centre sportif régional nécessitera de détruire l'actuelle desserte provisoire qui sera remplacée par la nouvelle route de contournement du site, dont la suite des travaux reprendra également dès le lundi 25 mars 2019.

DURÉE - DU 25 MARS À LA MI-JUIN 2019

De mi-avril à fin mai, l'accès à toutes les habitations et tout transit seront encore possibles malgré la fermeture complète du tronçon du chemin de Borné-Nau à la hauteur de la caserne des pompiers et de la salle de gym.

PERTURBATIONS À PRÉVOIR

En premier lieu seront concernés par ces perturbations les habitants du secteur, les élèves et les parents d'élèves, les pompiers, CarPostal et les acteurs des divers chantiers.

Le phasage des étapes de travaux a été pensé pour que tout un chacun puisse rejoindre sa destination sans détour significatif. Il y aura bien entendu quelques désagréments engendrés par les déviations mises en place, mais tout a été mis en œuvre pour réduire ces dernières au strict minimum. De plus, le chantier de l'immeuble de la rue du Jura contribuera également à intensifier le transit des camions, qui seront redirigés sur le chemin AF débouchant sur la rue du Crêt-aux-Moines.
La Municipalité vous demande d'être attentif à la signalisation en place, d'éviter de transiter en véhicule dans ce périmètre et surtout d'être prudent à l'égard des écoliers qui verront également leur chemin modifié.

La Municipalité vous remercie par avance de votre compréhension.

EN CAS DE QUESTION : POLICE@GRANDSON.CH